

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1967)

Rubrik: Amérique du Sud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rhodésie

En Rhodésie, également, le délégué du CICR a poursuivi son travail de visite de détenus. Depuis plusieurs années déjà, M. Senn s'est employé à visiter les détenus politiques et internés (*restrictees*) placés soit dans les prisons, soit dans des camps appropriés.

En 1967, il s'est rendu, durant les mois de juin et juillet, dans quatre de ces centres, chaque visite étant suivie des éventuelles recommandations nécessaires.

4. AMÉRIQUE DU SUD

Nicaragua

Des élections pour la nomination du président de la République se sont déroulées, dans tout le pays, le 5 février 1967. Les partis d'opposition au gouvernement avaient organisé pour le dimanche 22 janvier une manifestation qui fut autorisée. Mais de graves incidents éclatèrent ce jour-là à Managua, au cours desquels le plus grand hôtel de la ville fut transformé en forteresse par les manifestants. Cette situation se prolongea durant 24 heures, les pensionnaires de l'hôtel étant gardés comme otages.

C'est en partie grâce à l'intervention personnelle du président de la Croix-Rouge du Nicaragua, Monseigneur Donaldo Chavez Nuñez, que des contacts purent être établis entre les forces armées et la résistance repliée dans cet hôtel, en vue de l'évacuation des blessés et de l'instauration d'une trêve permettant la cessation des coups de feu et la sortie de toutes les personnes se trouvant, de gré ou de force, dans l'hôtel encerclé.

Le CICR, s'étant mis en rapport par télégramme et par téléphone avec la Croix-Rouge du Nicaragua, avait offert, si nécessaire, d'envoyer un délégué sur place. L'offre ayant été acceptée, M. P. Jequier, délégué général pour l'Amérique latine, arriva à Managua le 6 février 1967, où il fut accueilli par les dirigeants de la Croix-Rouge nationale.

Le délégué du CICR, accompagné de Monseigneur Chavez Nuñez, obtint tout de suite audience auprès du président de la République, S. E. M. Lorenzo Guerrero, qui écouta avec attention les demandes présentées verbalement par ses interlocuteurs, demandes consignées dans un mémorandum.

Après avoir remercié le président de la Croix-Rouge du Nicaragua pour l'activité déployée par lui-même et sa Société nationale au cours des graves événements de ces dernières semaines, le président de la République donna son plein accord pour que le délégué du CICR visitât les lieux où se trouvaient internés les détenus politiques arrêtés depuis le début de l'agitation.

M. Jequier, accompagné du président de la Croix-Rouge du Nicaragua et d'un médecin de l'institution, se rendit alors dans les deux lieux d'internement où étaient incarcérés une quarantaine de détenus politiques. Les requêtes verbales faites auprès des directeurs des établissements visités, ainsi que le rapport écrit remis par M. Jequier aux autorités gouvernementales, furent suivis d'une amélioration sensible des conditions d'internement.

La Croix-Rouge du Nicaragua ayant reçu l'autorisation de continuer à visiter les détenus politiques et à s'intéresser au sort de leurs familles, le délégué du CICR quitta Managua le 16 février 1967.

Guatemala

Sur le chemin du retour, M. Jequier avait prévu de s'arrêter au Guatemala pour s'entretenir avec M. Armando Amado Chacon, président de la Croix-Rouge du Guatemala, et le Comité central de cette institution.

Une visite détaillée du siège central de la Croix-Rouge du Guatemala permit au délégué du CICR de constater l'excellente installation de ses services dans les locaux du nouvel édifice.

Enfin, M. Jequier s'arrêta encore à Mexico, où il rendit visite à M. José Barroso Chavez, président de la Croix-Rouge mexicaine et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ainsi qu'à ses proches collaborateurs.